



Clio. Femmes, Genre, Histoire

6 | 1997
Femmes d'Afrique

Mamadou DIAWARA *La Graine de la parole*, F. Steiner Verlag, Stuttgart, 1990, 189 p. ; « Femmes, servitude et histoire : les traditions orales historiques des femmes de condition servile dans le royaume de Jaara (Mali) du XVe au milieu du XIXe siècle », *History in Africa*, 16 (1989), pp. 71-96.

Odile Goerg



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/392>
ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1997
ISBN : 2-85816-346-4
ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Odile Goerg, « Mamadou DIAWARA *La Graine de la parole*, F. Steiner Verlag, Stuttgart, 1990, 189 p. ; « Femmes, servitude et histoire : les traditions orales historiques des femmes de condition servile dans le royaume de Jaara (Mali) du XVe au milieu du XIXe siècle », *History in Africa*, 16 (1989), pp. 71-96. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/392>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Mamadou DIAWARA La Graine de la parole, F. Steiner Verlag, Stuttgart, 1990, 189 p. ; « Femmes, servitude et histoire : les traditions orales historiques des femmes de condition servile dans le royaume de Jaara (Mali) du XVe au milieu du XIXe siècle », History in Africa, 16 (1989), pp. 71-96.

Odile Goerg

- 1 Les sources orales font-elles des femmes les grandes muettes ? Au primat de l'écrit comme moyen de connaissance du passé, héritage de l'histoire positiviste, a succédé l'évidence du recours à l'éventail le plus large possible de sources. Les traditions et enquêtes orales ont ainsi acquis leurs lettres de noblesse, en particulier pour l'étude des sociétés de l'oralité¹. Cet important acquis méthodologique, novateur en lui-même, comporte cependant bien souvent un aspect conservateur et réducteur : la parole est donnée aux hommes en tant que producteurs et véhicules de traditions historiques. Cette restriction, non seulement à un « genre » mais bien souvent à une fraction des hommes i.e. les historiens officiels au service des dirigeants, notamment les dits « griots » de l'Afrique de l'ouest, est vivement contestée par Mamadou Diawara². Il fut un des premiers historiens à interroger le savoir auparavant négligé non seulement des femmes mais aussi des catégories sociales peu sollicitées. Travaillant sur sa propre société, les Soninko du Mali, il s'est efforcé de restituer aux femmes leur place dans les témoignages du passé et ceci dans toutes les couches sociales. La société soninke présente en effet une structure

très complexe, hiérarchisée, opposant diverses catégories de libres à la strate elle-même variée des gens de condition servile. Plutôt que de rentrer dans le détail de l'organisation sociale et des divers types de savoir, je souhaiterais tirer des recherches de M. Diawara des enseignements de portée plus générale. Le premier serait d'ordre méthodologique : l'accès aux domaines des femmes pour un homme n'est pas toujours aisé et suppose parfois des détours car l'historien ne peut réaliser lui-même toutes les enquêtes.

- 2 Les femmes de statut libre ne jouent pas un rôle de premier plan dans la transmission des connaissances historiques. L'apprentissage, informel, se fait dans le cadre familial or les femmes changent de résidence et de lignage lors de leur mariage. Leur savoir accumulé se trouve en partie déqualifié car peu immédiatement pertinent dans leur nouvelle résidence virilocale.
- 3 Dans le groupe des artisans-maîtres de la parole, les femmes griotes disposent d'un répertoire en partie spécifique mais leur formation est moins poussée et moins formalisée que celle de leurs confrères traditionnistes qui passent par de véritables écoles : elles restent sur place et ne subissent pas d'examen pour clore leur apprentissage.
- 4 Au contraire, parmi les esclaves, les femmes sont les principales détentrices d'informations historiques, caractéristique expliquée par le mode de filiation. Les enfants restent généralement dans l'entourage de leur mère ou du propriétaire de celle-ci ; les filles bénéficient de ce fait de la transmission d'un savoir selon des modalités informelles. Les femmes esclaves sont dépositaires d'un savoir spécifique : il porte sur leur communauté mais éclaire également les rapports sociaux globaux. Les femmes de condition servile ont recours dans ce cas aussi bien aux éloges qu'à la satire que leur statut social leur autorise. Deux grands types de récits chantés s'imposent : le *tanbasire* pour les captives de la couronne, ensemble de morceaux chantés *a capella* par des femmes âgées, les *worson suugu* pour les esclaves anciennes, chants accompagnés d'instruments et de danses.
- 5 Dite par des femmes l'histoire a-t-elle pour autant une dimension plus spécifiquement féminine ? Nous en apprend-elle plus sur le deuxième sexe ? Il n'en est rien. Les serviteurs dont le souvenir s'est perpétué et dont la vie fait l'objet de déclamations sont essentiellement des hommes tandis que les noms des femmes esclaves se sont généralement perdus. Droit de regard des hommes sur la production historique des femmes et non l'inverse.
- 6 Il ne faut pas se leurrer sur l'apport spécifique des témoignages historiques des femmes : ils ne permettent pas de constituer une histoire au féminin mais apportent des perspectives nouvelles sur des sociétés qu'on croyait connues.
- 7 L'apport de M. Diawara constitue un appel pour approfondir la connaissance du savoir au féminin même si celui-ci n'est pas un savoir féminin. Ceci suppose cependant de l'ingéniosité de la part des historiens car les femmes se proclament rarement comme telles et ne mettent pas en avant leur qualité de dépositaires de la mémoire collective. Aux historiens de les faire chanter !
- 8 De la discrétion des femmes du passé au succès actuel des griotes, quels changements ! Se contentant autrefois d'accompagner de leur voix les griots conteurs et historiens, maintes femmes font désormais une carrière de chanteuse soliste. Etudier ces nouveaux destins féminins, au Mali ou en Europe, est une des pistes fécondes que suit Mamadou Diawara³.

NOTES

1. Voir le bilan proposé dans Cl. H. Perrot (ed.), *Le Passé de l'Afrique par l'oralité. Analyses bibliographiques*, La Documentation française/Ministère de la Coopération et du Développement, 1993.
2. Ses recherches comportent en fait trois niveaux de critiques quant à la collecte et l'exploitation des sources orales : celui de l'appartenance nationale du chercheur (local/étranger ; africain/non africain), celui du groupe social (les grands face aux humbles) et celui de l'androcentrisme. Je n'aborderai ici que le thème des femmes, dépositaires d'histoire.
3. Voir son article : « Le griot mande à l'heure de la globalisation », *Cahiers d'Études Africaines*, 1996, 144, XXXVI-4, pp 591-612.